

Rentrée scolaire : le conseil départemental donne le coup d'envoi de l'année 2026/2027 dans les collèges

Ce mardi 1^{er} septembre, à l'occasion de la rentrée scolaire, Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher, Claire Foucher-Maupetit, vice-présidente chargée de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des collèges et des bâtiments, Joseph Zimet, Préfet de Loir-et-Cher, Jean-Philippe Agresti, recteur de l'académie d'Orléans-Tours, ainsi que Cédric Michel, directeur académique des services de l'Éducation nationale, ont accueilli les élèves de sixième et l'équipe éducative du collège Les Provinces, à Blois. Ils étaient accompagnés de Stéphane Baudu, conseiller départemental du canton de Blois 2, et de Corinne Kibongui-Saminou, maire-adjointe et référente du quartier Est de la ville.

En cette première semaine de septembre, plus de 12 700 élèves feront leur rentrée dans les collèges du département. À Blois, l'établissement Les Provinces accueillera environ 770 élèves (en enseignement général et en section d'enseignement général et professionnel adapté). Comme l'ensemble des 37 collèges publics et privés du Loir-et-Cher, il bénéficie du soutien du conseil départemental, qui investit chaque année pour garantir aux élèves des conditions d'apprentissage optimales. Après la réalisation de travaux majeurs ces dernières années (construction de bâtiments modulaires, extension de la demi-pension, création d'un préau, etc.), le département a, en 2025, renouvelé l'intégralité des tablettes numériques de l'établissement. Depuis 2017, cet outil s'y est imposé comme un incontournable pour les professeurs ainsi que les élèves. Cette dynamique s'inscrit dans le cadre d'une politique globale : au total, 2 000 tablettes ont été mises à disposition dans 26 collèges du Loir-et-Cher.

Le département, acteur majeur des collèges de Loir-et-Cher

Avec un budget de près de 33 millions d'euros (fonctionnement et investissement) alloué en 2026, le conseil départemental réaffirme son engagement fort pour l'éducation et la jeunesse. Le Loir-et-Cher figure d'ailleurs dans le Top 10 des départements œuvrant le plus pour la jeunesse, avec un investissement de 2 680 euros par an et par collégien. L'objectif est clair : déployer une politique éducative globale afin de garantir l'équité entre tous les territoires et offrir aux jeunes Loir-et-Chériens les meilleures conditions de réussite. Pour cela, le département mène plusieurs axes de front :

- **Offrir des conditions d'accueil optimales**

Pour répondre aux défis éducatifs et écologiques de demain, le département assure en continu la rénovation de deux collèges en simultané dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement. En 2026, le collège Louis-Pergaud de Neung-sur-Beuvron a été finalisé, devenant ainsi le premier établissement du Loir-et-Cher à avoir bénéficié de la démarche « Collège du futur ». Cette dynamique de restructuration se poursuit actuellement à Veuzain-sur-Loire. L'avenir se prépare également à Saint-Amand-Longpré, où les appels d'offres pour le collège Honoré-de-Balzac ont été lancés en début d'année. Les travaux débiteront en octobre prochain.

Chaque année, le département investit également pour l'équipement numérique des collèges. Au total, outre les 2 000 tablettes, 400 équipements interactifs (tableaux ou écrans numériques, vidéoprojecteurs, etc.), 400 vidéoprojecteurs classiques et 3 500 ordinateurs sont disponibles dans les établissements.

- **Promouvoir une restauration de qualité**

Le retour à une consommation locale figure parmi les défis à relever : pour inculquer les bonnes pratiques alimentaires dès le plus jeune âge, mais également pour l'avenir de l'agriculture et de la planète. C'est pourquoi le département a mis en place la plateforme Agrilocal 41, la légumerie départementale et le service de livraison Frais devant 41 ! pour l'approvisionnement des cuisines scolaires. Chaque année, près de 1,3 million de repas sont préparés et servis par les 260 agents départementaux répartis dans 26 des collèges publics. Au collège des Provinces de Blois, près de 20% des produits utilisés dans le cadre de la restauration scolaire sont issus de l'agriculture biologique et près de 25% de l'agriculture locale.

- **Favoriser la santé et le bien-être**

Préparer l'avenir du territoire passe aussi par la santé et le bien-être des jeunes. C'est pourquoi le département a fait de la prévention un axe fort de sa politique dédiée à la jeunesse. Cet engagement se traduit par des actions concrètes, entreprises au quotidien : le chèque Sport-Culture 41 pour encourager la pratique d'activités, mais aussi des opérations de sensibilisation au sein des établissements, comme les ateliers « Protège ton dos » et « Santé dans l'assiette », ou encore les Journées alimentation.

- **Sensibiliser les jeunes à la culture et à la préservation de l'environnement**

Afin de garantir l'épanouissement des jeunes, de nombreuses actions ont également été mises en place pour les élèves, comme la réalisation de projets d'éducation artistique et culturelle. En cette rentrée scolaire 2026/2027, une option « Patrimoine » a d'ailleurs été créée au collège Léonard-de-Vinci de Romorantin-Lanthenay afin de proposer aux élèves de la 5^e à la 3^e une ouverture aux métiers de la culture et du patrimoine, tout en apportant des clés de lecture complémentaires aux enseignements fondamentaux.

Le département de Loir-et-Cher tient également à sensibiliser les jeunes à la préservation de l'environnement. Depuis 2024, des collèges du département sont ainsi parrains d'espaces naturels sensibles (ENS). Proposé aux établissements volontaires, ce parrainage a pour objectif de faciliter la découverte et la sensibilisation des collégiens aux enjeux liés à la préservation du patrimoine naturel en Loir-et-Cher. Pour cela, l'établissement s'engage à mettre en œuvre des projets pédagogiques avec la structure qui anime et gère l'espace naturel sensible labellisé par le département. Cet outil a ainsi pour vocation de développer des projets pédagogiques, favoriser les sorties scolaires en lien avec les ENS et permettre aux professeurs d'enseigner autrement.

« Favoriser la réussite et le bien-être des jeunes du Loir-et-Cher constitue un engagement majeur du conseil départemental. En étroite partenariat avec l'Éducation nationale, le département œuvre chaque jour pour garantir aux élèves des conditions d'études optimales, propices à l'acquisition des savoirs et à leur épanouissement personnel », a tenu à souligner Philippe Gouet.

« La politique jeunesse du département s'articule autour de trois leviers majeurs : favoriser l'autonomie des jeunes, encourager leur engagement dans la société et veiller à leur épanouissement sur le territoire. Cet accompagnement débute dès le collège afin de soutenir chaque élève dans son parcours actuel et futur », a déclaré Claire Foucher-Maupetit.